



Changement climatique et migration dans la région arabe : Transition juste et mobilité de la main-d'œuvre en tant que stratégie d'adaptation

Rapport de synthèse

L'axe de travail 3 du Réseau régional des Nations Unies sur les migrations, lié à [l'axe de travail mondial](#) du Réseau des Nations Unies sur le changement climatique, le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières (PMM) et à l'Accord de Paris, a organisé son premier « Entretien GCM » afin de partager et de discuter des expériences, des pratiques, des lacunes et des besoins pour soutenir une transition juste¹ vers des économies et des sociétés écologiquement durables dans lesquelles les travailleurs migrants sont en mesure de bénéficier et de contribuer. Dans l'esprit des « Entretiens GCM », cet événement vise à engager les États membres, le système des Nations Unies, les partenaires sociaux, la société civile, les groupes de migrants et les organisations de la diaspora, ainsi que d'autres parties prenantes, afin de poursuivre des discussions sur la meilleure façon de mettre en œuvre le Pacte Mondial, en particulier les objectifs 2, 5, 6, 18 et 23. Cet entretien s'appuie sur le [dialogue régional sur les liens entre le changement climatique et la migration dans la région arabe](#), qui a été organisé par la Coalition thématique sur les migrations (IBC/M) dans la région arabe, en coordination avec le Réseau régional des Nations Unies sur les migrations, et qui s'est tenu les 24 et 25 octobre 2022. L'IBC/M travaille sur une note de politique sur la migration et le changement climatique dans la région arabe, qui s'appuie sur certaines des discussions du dialogue régional, en vue de la publier avant le début de la prochaine Conférence des Nations Unies sur le changement climatique (COP28), qui se tiendra à Dubaï entre le 30 novembre et le 12 décembre 2023.

L'axe de travail régional 3 s'appuie sur [la déclaration de progrès issue du Forum d'examen des migrations internationales \(FEMI\)](#), qui souligne que les effets néfastes du changement climatique comptent parmi les causes des migrations et qui note que les efforts d'atténuation et d'adaptation à ces effets néfastes ont été insuffisants (paragraphe 27). En outre, la déclaration de progrès du FEMI souligne l'importance de redoubler d'efforts pour améliorer et diversifier les possibilités de migrations sûres, ordonnées et régulières, y compris en réponse au changement climatique et à la dégradation de l'environnement (paragraphe 59). Au cours du FEMI, les initiatives présentées par les États membres et les parties prenantes ont mis en évidence des approches émergentes et une volonté renouvelée non seulement de discuter des problèmes, mais aussi de prendre des mesures pour que les droits de l'homme, y compris les droits du travail, de tous les migrants soient respectés et que les migrants soient inclus dans les sociétés et dans les plans d'adaptation nationaux.

L'entretien GCM a rassemblé près de 90 participants dont 75 étaient présents en ligne et 12 en personne. Les participants représentaient diverses organisations et entités, y compris des représentants des gouvernements de l'Algérie, du Maroc, de la Tunisie, du Qatar et des représentants de la Ligue des États arabes ; des ambassades de plusieurs pays en Égypte, notamment le Kenya, les Pays-Bas et la Syrie ; des organisations de la société civile et des organisations internationales non gouvernementales, telles que la GIZ, la Coalition internationale de la détention, le Solidarity Center, et bien d'autres; des universités et des agences des Nations Unies, notamment l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'Homme (HCDH), le Programme alimentaire mondial (PAM) et le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA).

2 - Remarques liminaires

Mme Asmara Achcar, Directrice Régionale adjointe de l'OIM pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord

¹ ¹ Questions fréquemment posées sur la transition juste : https://www.ilo.org/global/topics/green-jobs/WCMS_824102/lang-en/index.htm



- Mme Achcar a souhaité la bienvenue aux participants et a souligné le caractère opportun de ces discussions qui se déroulent à l'approche de la COP28, ainsi que le fait qu'il s'agit d'une question qui devient de plus en plus une préoccupation universelle pour les sociétés du monde entier.
- Elle a déclaré que le changement climatique représente une menace sans précédent pour la région arabe, qui connaît déjà une hausse des températures, une modification du rythme des précipitations, une augmentation du niveau de la mer et une aggravation de la pénurie d'eau. Des tendances qui, selon les prévisions, ne feront que s'intensifier au cours des prochaines décennies et auront des répercussions considérables sur les économies de la région, les moyens de subsistance des communautés, la paix et la stabilité, le développement durable, la sécurité de l'eau et de l'alimentation et la santé humaine, entre autres.
- Elle a indiqué que la conjonction de la croissance démographique, de l'urbanisation, des différences de développement économique et de l'exacerbation des conflits armés et de l'instabilité politique – aggravée par le changement climatique et la dégradation de l'environnement – nous mène à penser que les flux migratoires et les mouvements de population au sein de la région ne feront qu'augmenter.
- Elle a poursuivi en disant que l'Accord de Paris oblige légalement les gouvernements à limiter l'augmentation de la température mondiale à 1,5 degré Celsius, mais que pour y parvenir, une "transition verte" vers des économies à faibles émissions de carbone s'avère nécessaire à l'échelle mondiale et dans la région arabe. En outre, les « goulets d'étranglement des compétences » restent l'un des plus grands défis pour assurer une transition verte efficace sachant que seuls quelques gouvernements ont intégré le « développement des compétences » dans leur planification. C'est dans ce contexte qu'il devient essentiel d'évaluer comment les migrants peuvent être associés aux efforts visant à promouvoir une transition juste et équitable vers des économies et des sociétés écologiquement durables, et comment la mobilité de la main-d'œuvre peut servir de stratégie d'adaptation face au changement climatique.

Dr. Ryszard Cholewinski, Spécialiste Principal en matière de migration, OIT États arabes

- Le Dr. Cholewinski a remercié les participants d'avoir pris le temps de participer à l'événement à un moment très difficile pour la région.
- Il a déclaré que le changement climatique et la migration étaient de plus en plus inextricablement liés, et que le changement climatique était un moteur de la migration à l'intérieur des pays et au-delà de leurs frontières. Cela inclut la migration et la mobilité pour le travail décent.
- S'adapter au changement climatique signifie prendre des mesures pour s'ajuster à ses impacts présents et futurs. L'adoption d'une stratégie d'adaptation au changement climatique implique d'examiner également la manière dont le changement climatique, comme la hausse des températures, influe sur les conditions des travailleurs migrants dans des secteurs spécifiques, tels que l'agriculture et la construction, qui emploient une grande partie des travailleurs migrants dans la région.
- La demande croissante d'emplois verts a également fait naître le besoin de développer les compétences requises pour répondre à ces demandes de main-d'œuvre à travers des initiatives de partenariat pour la mobilité des compétences.
- La lutte contre le changement climatique nécessitera des changements dans le monde du travail afin d'évoluer vers des économies neutres en carbone et durables sur le plan environnemental. Cette transition doit être juste et s'inscrire dans un cadre de justice sociale, en garantissant un travail décent, en réduisant les inégalités et en ne laissant personne pour compte ; tous des principes importants de l'Agenda 2030 pour le développement durable.
- Pour l'OIT, le besoin d'inclure les voix de tous les travailleurs, y compris les femmes, les travailleurs migrants et les personnes handicapées, est un élément clé de la transition juste dans le cadre du processus d'écologisation de l'économie ; Cela doit être fait d'une manière aussi équitable et inclusive que possible, tout en créant des opportunités de travail décent et en ne laissant personne pour compte. Une transition juste ne peut, par conséquent, être réalisée sans un dialogue social efficace impliquant les gouvernements, les organisations d'employeurs et de travailleurs, ainsi que l'engagement de toutes les autres parties prenantes concernées.
- Dr. Cholewinski a fait référence à la [Résolution et aux conclusions de la Conférence internationale du travail de l'OIT de juin 2023 concernant une transition juste vers des économies et des sociétés écologiquement durables pour tous](#). Les conclusions ont approuvé [les principes directeurs de l'OIT de 2015](#) sur le même sujet en tant que référence centrale pour l'élaboration des politiques et base d'action.



- Il a conclu en soulignant le besoin de bonnes pratiques pour comprendre les liens entre le changement climatique et la migration, et en particulier les liens entre la mobilité du travail, l'emploi et la transition juste.

3 - Présentation par la CESAO de la note de politique conjointe sur les migrations et le changement climatique dans la région arabe

M. Milad Pournik, Spécialiste associé des affaires sociales, CESAO

- M. Pournik a indiqué qu'il était opportun d'examiner et de comprendre les liens entre le changement climatique et les migrations dans la région arabe.
- Les États arabes font face à un large éventail de défis environnementaux exacerbés par les impacts actuels et prévus du changement climatique. En même temps, la région continue de rester une importante zone de provenance, de transit et de destination pour les migrations internationales et les déplacements forcés.
- Il est essentiel que les décideurs politiques, les équipes pays des Nations Unies et les coordinateurs résidents travaillent sur ces liens en adoptant une approche mobilisant l'ensemble de la société.
- Après l'aboutissement de la COP27 et en prévision de la COP28, la Coalition thématique sur les migrations (IBC/M) est en train de travailler en coordination avec le réseau régional des Nations Unies sur la migration, sur un document conjoint d'orientation sur la migration et le changement climatique dans la région arabe, dans des domaines clés portant sur les points suivants :
 1. La migration de la main-d'œuvre, pour fournir des exemples concrets et pratiques sur lesquels s'appuyer.
 2. L'impact sur les femmes et les enfants, en notant qu'ils ne sont pas des victimes, seulement, mais aussi des acteurs de changement.
 3. Le changement climatique, l'insécurité alimentaire et la migration, en examinant les impacts du changement climatique sur l'agriculture et comment ces impacts façonnent la sécurité alimentaire dans les pays arabes.
 4. La migration urbaine et le changement climatique, et la recherche de solutions pérennes dans les villes par les personnes déplacées de force.
- Les recommandations du document d'orientation sont les suivantes 1) Un plaidoyer en continu pour sensibiliser et influencer les agendas des décideurs politiques ; 2) Des données et des recherches pour combler les lacunes en matière d'information et aider à développer des politiques fondées sur des données factuelles ; 3) Soutenir et protéger la main-d'œuvre, y compris les travailleurs migrants, grâce à des voies de mobilité professionnelle fondées sur les droits ; 4) Fixer des objectifs sensibles la problématique femmes-hommes et aux besoins de l'enfant, et tenant compte des handicapés pour des politiques intégrées et inclusives ; 5) Protéger la sécurité alimentaire ; et 6) Promouvoir le développement institutionnel pour veiller à ce que les mesures d'adaptation au changement climatique soient intégrées dans tous les domaines.

4- Discussion en Panel I : L'importance d'une transition juste vers des économies et des sociétés écologiquement durables pour tous

Modérateur : Dr. Ryszard Cholewinski, Spécialiste Principal en matière de migration, OIT États arabes

Le panel a discuté des principaux défis et opportunités liés à l'inclusion des migrants, et des travailleurs migrants en particulier, dans le cadre des efforts déployés pour promouvoir une transition juste vers des économies et des sociétés écologiquement durables pour tous. En plus d'identifier le besoin de créer une cohérence entre les politiques d'emploi, de migration de la main-d'œuvre et de changement climatique, le panel s'est penché sur la protection des travailleurs migrants contre les effets néfastes du changement climatique, tels que le stress thermique sur le lieu de travail, et sur la contribution des partenaires sociaux et des autres parties prenantes aux efforts de transition juste.



M. Jamal Abdulnasser Al Sheeba, Superviseur de l'inspection des chantiers, Département de l'inspection du travail, ministère du travail, Qatar

- M. Al Sheeba a déclaré que le Qatar avait adopté en 2007 un décret ministériel visant à réduire le nombre d'heures de travail effectuées sous le soleil à la mi-journée entre juin et août. Cependant, en dépit des résultats positifs, des accidents de travail liés au climat ont attiré l'attention des autorités au Qatar. Par conséquent, en 2019, le ministère du Travail, en collaboration avec l'OIT, a conduit des recherches dans l'optique de modifier le décret de 2007 afin de protéger pleinement les travailleurs migrants des chaleurs extrêmes et a présenté un certain nombre de recommandations.
- Parmi les principaux changements introduits dans le décret actualisé de 2021 figurent l'extension des heures de travail interdites sur les lieux de travail à ciel ouvert (où les travailleurs sont exposés à des conditions météorologiques telles que le rayonnement solaire, l'humidité et la chaleur) du 1er juin au 15 septembre, de 10h00 à 15h30, l'adoption de l'indice de température au thermomètre-globe mouillé (wet-bulb globe temperature – WBGT) pour évaluer et surveiller le niveau du stress thermique sur le lieu de travail. L'indice WBGT mesure le stress thermique en situation d'exposition directe au soleil, et tient compte de la température, de l'humidité, de la vitesse du vent, de l'angle d'élévation du soleil et de la couverture nuageuse (rayonnement solaire).
- L'application du décret a nécessité la publication de nouvelles mesures relatives au stress thermique sur le site web du ministère du Travail, la diffusion d'informations et la sensibilisation de tous les employeurs, la formation des inspecteurs aux dispositions du nouveau décret, ainsi que la mise en place de mesures punitives contre les employeurs réfractaires.

M. Mohammad Maayta, Coordinateur des migrations, Confédération Arabe des syndicats (ATUC)

- M. Maayta a relevé que, dans certains pays arabes, les travailleurs migrants étaient plus nombreux que les ressortissants nationaux. Il devenait donc essentiel de les inclure dans les plans nationaux d'adaptation liés à la transition juste, tout en tenant compte de la nécessité de résoudre les éventuelles tensions avec les ressortissants nationaux qui considèrent souvent les travailleurs migrants comme des concurrents sur le marché du travail. L'un des enseignements tirés de la pandémie COVID-19 est que les stratégies d'adaptation sont généralement insuffisantes.
- Le système Kafala de parrainage de la main-d'œuvre demeure en vigueur dans plusieurs pays arabes. Il est, de ce fait, nécessaire de réformer ce système en renforçant l'indépendance des travailleurs migrants, en leur permettant de changer d'employeur, en leur garantissant un emploi digne, en sensibilisant les employeurs à l'assurance-maladie, entre autres, et en veillant au respect des normes internationales.
- Les mauvaises conditions de travail, la discrimination, les salaires bas ainsi que les déficits en matière de sécurité et de santé au travail (SST) continuent de poser des problèmes, en particulier dans les secteurs du pétrole et de l'agriculture, qui sont les plus touchés par le changement climatique.
- Les travailleurs migrants en situation irrégulière, y compris les femmes, peuvent être exposés à des difficultés économiques, ce qui pose des défis supplémentaires pour parvenir à une transition juste.
- La représentation des travailleurs migrants est pratiquement inatteignable en raison des barrières linguistiques et/ou de leur incapacité à occuper des postes de direction au sein des syndicats ; il est donc nécessaire de modifier les lois limitant les droits syndicaux.
- La vision holistique de l'ATUC se concentre sur la protection des travailleurs migrants, le développement de programmes de formation pour s'adapter aux nouvelles économies, l'inclusion des travailleurs migrants dans les politiques de transition juste indépendamment de leur statut de migrant, l'abolition du système de la Kafala, le renforcement de l'inspection du travail, l'amélioration des conditions de travail des travailleurs migrants, de leur qualité de vie et de la SST ; l'élargissement de la protection sociale pour inclure les travailleurs migrants ; et le renforcement des capacités des syndicats.

M. Robert Marinkovic, Conseiller en charge des questions liées au changement climatique, Organisation internationale des employeurs (OIE)



- M. Marinkovic a présenté l'engagement de l'OIE à soutenir la transition vers une économie mondiale à faible émission de carbone afin de limiter la hausse des températures mondiales et d'éviter des conséquences économiques et environnementales dévastatrices.
- L'OIE coordonne le [Groupe consultatif des entreprises sur les migrations](#), qui participe régulièrement au Forum mondial sur la migration et le développement (FMMD) et à d'autres cadres de coopération politique tels que le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières (GCM).
- L'OIE prépare actuellement un nouveau document d'orientation sur l'impact du changement climatique et de la mobilité du point de vue de l'employeur, afin d'éclairer sur le rôle que peut jouer la mobilité de la main-d'œuvre / des compétences pour remplir les emplois verts, et de plaider en faveur de voies de migration régulières pour répondre aux besoins du marché du travail ; le document sera lancé lors du sommet du FMMD en janvier 2024.
- L'OIE assure également le suivi et la sensibilisation sur les questions clé suivantes :
 - L'impact sur l'emploi et la compétitivité des politiques de lutte contre le changement climatique, des marchés du carbone, l'échange de droits d'émission et d'autres approches fondées sur le marché (telles que la fiscalité).
 - L'impact des approches sectorielles sur les emplois au sein même des secteurs d'activités, mais aussi sur l'ensemble de l'économie.
 - Les défis de l'adaptation : emplois créés ou perdus, besoins de reconversion et de compétences, renforcement des capacités.
 - Les liens entre les droits de l'Homme, le changement climatique et les entreprises.
- Pour aborder, atténuer et répondre aux migrations liées au climat, les gouvernements doivent accorder une attention toute particulière aux infrastructures, aux ressources dédiées et à l'analyse des tendances des migrations ; il est, en effet, nécessaire d'avoir des données et des éléments factuels pour fournir aux employeurs des informations claires et précises sur les travailleurs migrants et leurs compétences afin de mettre à profit les tendances de la mobilité. Cela permettra aux employeurs de prendre des décisions éclairées sur la manière dont ces compétences peuvent être mises à profit dans leurs activités commerciales et de remédier, ainsi, aux pénuries de main-d'œuvre.
- Il est, par ailleurs, très important d'analyser l'impact du changement climatique sur chaque secteur et d'appuyer les transitions par le biais, par exemple, de l'anticipation des compétences et des programmes de mobilité qui peuvent être conçus entre les pays sur cette base.

Mme Manal Bidar, Responsable de la communication, Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (UNCCD) Youth Caucus - UNCCD Youth Constituency

- Mme Bidar, une jeune représentante marocaine de 20 ans, a déclaré qu'il n'était pas facile d'être un jeune de nos jours, compte tenu du nombre de crises et des abus dans le monde.
- Lorsqu'il s'agit de lutter contre le changement climatique, la mobilisation populaire ne suffit pas, et il faut une volonté politique et que les Nations Unies et le secteur privé, y compris l'industrie pétrolière, agissent collectivement et unissent leurs forces à toutes les étapes de l'atténuation, de l'adaptation, des pertes et des dommages.
- Pour parvenir à une transition juste, chacun a une responsabilité et un rôle important à jouer, y compris les entreprises mondiales et les pays qui dépendent des combustibles fossiles, pour reconnaître que la justice climatique est essentielle à une transition juste.
- Le concept d'équité intergénérationnelle doit également être pris en considération afin de promouvoir la prospérité et la qualité de vie pour tous et de trouver le juste équilibre entre les besoins à court terme de la génération actuelle et les besoins à plus long terme des générations futures.
- Elle a présenté plusieurs recommandations clé en faveur d'une transition juste :
 - Comme les jeunes luttent constamment pour accéder aux emplois verts, il est essentiel d'élargir les possibilités d'emploi vert, l'alphabetisation climatique et le renforcement des capacités pour les jeunes sur les questions liées au climat.



- Pour stabiliser le changement climatique, les entreprises du secteur des combustibles fossiles doivent être tenues responsables et accepter la responsabilité qui leur responsabilité dans la détérioration de l'environnement.

5 - Discussion en Panel II : La mobilité de la main-d'œuvre basée sur les compétences comme stratégie d'adaptation au changement climatique

Modératrice : Mme. Masako Ueda, Spécialiste régional des migrations, de l'environnement et du changement climatique, OIM MENA

La migration, et plus largement la mobilité de la main-d'œuvre, est reconnue comme une stratégie d'adaptation cruciale. [Le 18e chapitre du sixième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat \(GIEC\)](#) souligne le rôle de la migration de la main-d'œuvre dans l'amélioration de la résistance au climat. L'impact des phénomènes météorologiques extrêmes et des processus à évolution lente s'étend au quotidien des gens, à leurs moyens de subsistance, à la sécurité alimentaire et hydrique, et même à la paix et à la stabilité. Face à ces défis croissants posés par le changement climatique, la mobilité de la main-d'œuvre offre la possibilité de diversifier les moyens de subsistance, d'envoyer des fonds pour répondre aux besoins des familles et d'acquérir de nouvelles compétences qui peuvent bénéficier à la fois aux communautés d'accueil et d'origine.

L'autonomisation des migrants par le biais de l'amélioration des compétences est un aspect essentiel qui permet de libérer le potentiel de la migration comme stratégie d'adaptation. Pour répondre pleinement à l'importance des initiatives en matière de compétences et de mobilité de la main-d'œuvre, il est essentiel d'adopter des approches axées sur les jeunes, sensibles à la problématique femmes-hommes, centrées sur les migrants et fondées sur les principes des droits de l'Homme.

M. Mohamed Alaoui, fondateur et directeur général d'Africa Climate Solutions

M. Alaoui, fondateur d'un cabinet indépendant spécialisé dans le développement durable et le changement climatique, a souligné les différentes façons par lesquelles la diaspora peut contribuer à une transition verte efficace par le biais de partenariats de compétences dans la région arabe :

- Investissement : La diaspora peut jouer un rôle central dans le financement des programmes et des partenariats de développement des compétences vertes. Cela peut inclure le financement de bourses d'études sur le changement climatique et la durabilité, un soutien aux initiatives de formation et de recherche, et l'investissement dans des projets consacrés à des causes environnementales. Les vastes réseaux de la diaspora peuvent être exploités plus efficacement à ces fins.
- Plaidoyer : Les communautés de la diaspora ont le potentiel de plaider pour l'importance des compétences vertes dans leurs pays d'origine, en mettant en évidence leurs avantages cruciaux. De nombreuses opportunités d'investissement, telle que l'agriculture urbaine, existent dans la région arabe et peuvent être valorisées et promues par la diaspora.
- Optimiser l'expertise et la transférer : Le transfert d'expertise au sein de la diaspora est essentiel pour renforcer les programmes d'entrepreneuriat, mettre en œuvre des projets innovants et améliorer la collaboration avec les réseaux de la diaspora et les parties prenantes concernées. Cet échange de connaissances est essentiel pour favoriser le développement durable.
- Fonds climatiques : Il est important de reconnaître que les fonds climatiques sont limités et difficiles à obtenir pour les acteurs de la diaspora. Il est nécessaire d'éduquer les communautés de la diaspora sur la manière de naviguer et d'accéder plus efficacement à ces fonds pour soutenir les initiatives vertes.

Mme Tatcee Macabuag, Coordinatrice de programme, Migrant Forum in Asia (MFA)

- Mme Macabuag a déclaré que le renforcement des initiatives de développement des compétences et la reconnaissance des compétences des travailleurs migrants dans leur pays de destination étaient des éléments clé particulièrement importants pour ceux qui sont engagés dans les nouvelles technologies, tels que les travailleurs migrants dans des domaines



innovants ou les conducteurs de véhicules électriques. La reconnaissance de leurs compétences acquises leur permet d'appliquer ces connaissances à leur retour dans leur pays d'origine. Elle a ajouté que, dans des secteurs comme la construction, la reconnaissance des compétences des travailleurs migrants impliqués dans la construction de logements durables était également vitale ; cette reconnaissance garantit que ces travailleurs ont des possibilités de subsistance lorsqu'ils retournent dans leur pays d'origine, contribuant ainsi à la transition verte grâce à leur expertise.

- Elle a poursuivi en indiquant qu'il est essentiel d'intégrer les jeunes travailleurs migrants dans les activités de formation, d'éducation et de renforcement des capacités, car souvent, le système éducatif actuel n'arrive pas à transmettre des connaissances sur la transition écologique et les technologies innovantes.
- Elle a également mentionné l'importance d'engager les groupes de femmes migrantes en tant que contributrices vitales à la transition vers des économies vertes notant qu'elles peuvent jouer un rôle actif dans l'agriculture intelligente et les programmes de développement, et même être intégrées dans le processus de développement de telles initiatives.
- Une approche participative et inclusive est essentielle. Les partenariats de mobilité pour le développement des compétences jouent un rôle clé, permettant aux travailleurs migrants de recevoir une formation dans leur pays de destination par le biais d'accords bilatéraux, de programmes régionaux et de partenariats multi-pays. Soutenir la diaspora et les migrants par des programmes d'entrepreneuriat et le financement d'initiatives innovantes, intelligentes et écologiques dans le domaine de l'agriculture, est aussi crucial.
- Résoudre les inégalités entre les États est d'une importance majeure. Les pays développés ont plus de facilité à passer à des économies plus vertes, tandis que les pays les moins développés ont du mal à atteindre les objectifs en termes d'atténuation de l'impact du changement climatique. Si ces disparités persistent, elles pourraient entraîner des répercussions économiques, la perte des moyens de subsistance et, potentiellement, une augmentation des migrations irrégulières.
- Les organisations de la société civile (OSC) ont un rôle fondamental à jouer dans le plaidoyer, le suivi, les efforts de renforcement des capacités et la facilitation des dialogues avec les homologues gouvernementaux. Elles peuvent également créer des plateformes d'engagement et de discussion entre les OSC et les communautés de la diaspora.

M. Marc Tilley, Représentant des jeunes et membre fondateur du groupe consultatif des jeunes de la Croix-Rouge sur le climat

- M. Tilley a affirmé que les jeunes de moins de 30 ans représentaient plus de 55% de la population de la région MENA, alors qu'ils ne représentent que 36% de la population mondiale. Une participation réussie des jeunes à la vie économique, sociale et publique n'est pas uniquement une question d'amélioration des conditions de vie des jeunes. Elle est également vitale pour l'inclusion et la cohésion sociale et le bien-être économique. Cependant, les chocs économiques, tels que les conflits armés et les séquelles de la pandémie COVID-19, ainsi que les phénomènes climatiques, environnementaux et migratoires à évolution lente, ont exacerbé les défis existants pour les jeunes de la région MENA, soulevant de nouvelles questions quant à la disponibilité des opportunités pour les jeunes générations et les générations futures.
- Il a ajouté qu'au fur et à mesure que les risques climatiques augmentent et que les communautés cherchent à y faire face, les jeunes étaient généralement les premiers à se déplacer à la recherche de possibilités de moyens de subsistance. Investir dans les compétences et dans les emplois verts pour les jeunes fera progresser le large effort sociétal en faveur de l'adaptation au climat et d'une transition verte et juste, et dans les pays de départ et dans les pays de transit et d'arrivée. Les raisons pour lesquelles les gens choisissent de se déplacer, et les façons suivant lesquelles ils se déplacent, sont complexes, variées et souvent représentées sous une image mal interprétée, mais les motivations sont liées à la sûreté, à la sécurité et aux moyens de subsistance, tous menacés par la crise climatique et la dégradation de l'environnement.
- Les chocs cumulés de la crise climatique et de la dégradation de l'environnement continueront à pousser les gens à se déplacer, directement ou indirectement.



M. Tilley a évoqué trois appels à l'action :

- 1) Écouter les jeunes ; [les messages clé](#) de l'expansion continentale de la déclaration ministérielle de Kampala sur les migrations, l'environnement et le changement climatique abordent de graves malentendus sur la manière dont le changement climatique, les moyens de subsistance et les migrations interagissent, et détaillent des recommandations politiques claires et réalisables;
- 2) Travailler ensemble : des voies efficaces de la migration de main-d'œuvre nécessitent une coopération et une collaboration entre tous les acteurs de la société, dans l'intérêt de l'ensemble de la société ;
- 3) Une politique et une pratique migratoires positives à l'égard des personnes signifient regarder au-delà des arguments économiques sur la mobilité de la main-d'œuvre. Il est important de ne pas oublier que des vies humaines sont au cœur de cette mobilité.

6 - Interventions des participants et questions-réponses :

M. Nasser Falah (participant de la Fédération syndicale du Koweït) :

Réaliser une transition juste dans les pays arabes nécessite de s'écarter du système actuel. La question du trafic de migrants a été soulignée comme une préoccupation urgente. Pour garantir une migration sûre et régulière, il est impératif d'intégrer les travailleurs migrants dans les réseaux de sécurité sociale et de renforcer les programmes de migration de la main-d'œuvre. Un appel a été lancé aux travailleurs migrants pour qu'ils participent activement aux syndicats et aux associations de migrants, où les discussions sur le changement climatique peuvent être placées au cœur de leurs efforts.

M. Mohamed Alaoui (secteur privé/intervenant de la diaspora)

L'importance d'une plus grande volonté politique de la part des décideurs dans la région MENA a été soulignée. Avec la technologie qui évolue rapidement, il devient nécessaire de former les travailleurs migrants pour répondre à l'évolution rapide des technologies et aux moyens de répondre au changement climatique afin d'assurer une transition juste et verte.

Mme Fafa Sid Lakdar Benzerrouki (Conseil national des droits de l'Homme, Algérie)

La migration des jeunes est d'une importance significative. Pour retenir les jeunes dans leur pays d'origine, il faut leur fournir des moyens accessibles, tels que les efforts du gouvernement algérien pour soutenir les jeunes par des formations financières et de montée en compétences. Les OSC jouent un rôle crucial dans l'aide et la sensibilisation des jeunes. L'organisation d'événements et d'ateliers comme celui-ci est essentielle à cette fin.

Mme Manal Bidar (représentante des jeunes) :

Les jeunes devraient être présents à la table des négociations et participer au processus de prise de décision, en plus des bourses d'études, des formations et des programmes de renforcement des capacités. Elle a souligné qu'aucune décision ne devrait être prise « au sujet des jeunes sans les jeunes ».

M. Mohamed Maayta (représentant de l'ATUC) :

Les syndicats manquent de ressources et de l'expertise nécessaires pour lutter efficacement contre le changement climatique ; il faut donc investir dans la formation des syndicats, dans l'évaluation des stratégies climatiques nationales, dans la mesure des économies régionales et dans la recherche active de contributions de la part des syndicats aux stratégies gouvernementales.



7 - Remarques de clôture :

Mme Sara El Khatib, Directrice du programme national, spécialiste du Golfe et des migrations, MENA, Solidarity Center, Membre du groupe consultatif régional des parties prenantes du réseau des Nations unies sur les migrations dans la région Arabe.

- Mme El Khatib a déclaré que la diversité de la représentation à cette réunion soulignait l'importance de l'approche mobilisant l'ensemble de la société, un principe directeur clé du Pacte Mondial.
- Les discussions ont été axées de manière exhaustive sur les impacts, les moteurs et les opportunités liés au changement climatique. Les intervenants ont souligné le lien essentiel entre le changement climatique et les migrations, en particulier la migration de la main-d'œuvre. Toutes les parties prenantes doivent collaborer pour garantir une transition juste et durable, en adoptant une approche inclusive et multipartite.
- Une transition juste doit inclure les migrants pour atteindre le développement durable dans ses dimensions économiques, sociales et environnementales en poursuivant la réalisation des objectifs et des engagements de l'Accord de Paris et en soutenant la mise en œuvre du Pacte Mondial.
- Une transition juste implique une maximisation des opportunités sociales et économiques de l'action climatique et environnementale, y compris un environnement favorable aux entreprises durables à travers la création d'emplois verts.
- La mobilité de la main-d'œuvre peut servir de stratégie de résilience face au changement climatique, si elle est pilotée correctement, d'une manière juste et équitable tout en tenant compte des droits des migrants et des besoins des pays d'origine et de destination, en garantissant des possibilités de travail décent, en réduisant les inégalités et en ne laissant personne pour compte.
- Cela peut inclure aussi un investissement dans des initiatives de montée en compétences pour les emplois verts, éventuellement par la création de partenariats pour la mobilité des compétences, en soulignant l'importance de l'anticipation, du développement, de l'harmonisation et de la reconnaissance des compétences pour répondre à la demande croissante sur les compétences vertes.

Annexe : Ordre du jour annoté

Maîtresse de Cérémonie : Mme. Misato Yuasa	
Heure	Sessions
12h00	<p>Remarques liminaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • M. Ryszard Cholewinski, Spécialiste Principal en matière de migration, OIT Etats arabes • Mme Asmara Achcar, Directrice Régionale adjointe, OIM MENA
12h10	<p>Présentation par la CESAO de la note de politique conjointe sur les migrations et le changement climatique dans la région arabe</p> <ul style="list-style-type: none"> • M. Milad Pournik, Spécialiste associé des affaires sociales
12h15	<p>Discussion en Panel I : L'importance d'une transition juste vers des économies et des sociétés écologiquement durables pour tous</p> <p>Intervenants:</p> <ul style="list-style-type: none"> • M. Jamal Abdunnasser Al Sheeba, Superviseur de l'inspection des chantiers, Département de l'inspection du travail, Ministère du travail, Qatar • M. Mohammad Maayta, Coordinateur des migrations, Confédération Arabe des syndicats (ATUC) • M. Robert Marinkovic, conseiller en charge des questions liées au changement climatique, Organisation internationale des employeurs (OIE)



	<ul style="list-style-type: none"> Mme. Manal Bidar, Responsable de la communication, Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification (UNCCD) Youth Caucus - UNCCD Youth Constituency <p>Questions directrices:</p> <ul style="list-style-type: none"> Comment soutenez-vous les efforts visant à promouvoir une transition juste vers des économies et des sociétés écologiquement durables pour tous et comment les migrants sont-ils inclus dans ces efforts, par exemple dans le contexte des plans d'adaptation nationaux ? Comment garantissez-vous la cohérence entre les politiques en matière d'emploi, de migration/travail et de changement climatique ? Comment les travailleurs migrants sont-ils protégés contre les effets néfastes du changement climatique, tels que le stress thermique professionnel ? Comment les partenaires sociaux et les autres parties prenantes sont-ils impliqués et contribuent-ils aux efforts de transition juste en cours ? Quels sont les principaux défis et opportunités liés à l'inclusion des migrants dans les efforts de transition juste ? <p>Modérateur : M. Ryszard Cholewinski, Spécialiste Principal en matière de migration, OIT Etats arabes</p>
12h55	Interventions des participants et questions-réponses
13H10	<p>Discussion en Panel II : La mobilité de la main-d'œuvre basée sur les compétences comme stratégie d'adaptation au changement climatique</p> <ul style="list-style-type: none"> M. Mohamed Alaoui, Fondateur et directeur général d'Africa Climate Solutions (ACS) Mme Tatcee Macabuag, Coordinatrice de programme, Forum des migrants en Asie (MFA) M. Marc Tilley, Représentant des jeunes et membre fondateur du groupe consultatif des jeunes de la Croix-Rouge sur le climat. <p>Questions directrices:</p> <ul style="list-style-type: none"> Comment soutenir les filières de migration régulière pour faciliter la mobilité de la main-d'œuvre basée sur les compétences et l'accès à des moyens de subsistance alternatifs (bonnes pratiques et suggestions pour la suite) ? Comment les partenariats de compétences peuvent-ils contribuer à combler les lacunes en matière de compétences vertes dans les pays d'origine et de destination tout en protégeant les travailleurs migrants ? Comment les partenaires sociaux et les autres parties prenantes peuvent-ils soutenir les partenariats de compétences ? Quels sont les principaux défis et opportunités liés à la mise en œuvre des partenariats de compétences pour les emplois verts ? <p>Modératrice : Mme. Masako Ueda, Spécialiste régional des migrations, de l'environnement et du changement climatique, OIM MENA</p>
13h40	Interventions des participants et questions-réponses
13h55	<p>Clôture</p> <ul style="list-style-type: none"> Mme Sara El Khatib, Directrice du programme national, spécialiste du Golfe et des migrations, MENA, Solidarity Center, Membre du groupe consultatif régional des parties prenantes du réseau des Nations unies sur les migrations dans la région Arabe.